

En partenariat avec



Pédophilie, les familles face au choc

20 000 plaintes pour violences sexuelles par an concernent des enfants. À la veille de la grande mobilisation contre ces violences, le 20 novembre, des familles témoignent.

Que devient la famille quand les parents, qui sont censés protéger l'enfant, ont failli à leur mission, que l'enfant a été victime d'une des formes de violences les plus destructrices, les violences sexuelles ? Ce drame, plus courant qu'on pourrait le croire, concerne des milliers d'enfants chaque année. Ainsi, 20 000 plaintes ont été déposées en 2017. Et pour les enfants les plus jeunes, dans 80 % des cas, l'agression a eu lieu au sein même de la famille.

De livres en témoignages, des victimes devenues adultes prennent la parole et demandent à leurs parents, leur mère surtout : « Pourquoi n'as-tu rien vu ? » De Laurent Boyet (1) à Adélaïde Bon (2), elles expliquent leur infinie détresse, la douleur qui les a suivies des années après et le même silence tombé sur leur drame.

Louise et Jeanne n'avaient, elles non plus, d'abord rien vu. Mais elles ont tout tenté pour aider leur enfant. La première vit dans le nord de la France. Bénévole au Secours populaire, investie dans la vie de quartier, cette femme au grand cœur vit entourée d'enfants. Ses quatre à elle, ses huit petits-enfants mais aussi ceux des voisins, qui ne manquent jamais une occasion de se retrouver autour d'une orangeade chez elle. Jeanne, elle, est une jolie quadragénaire, ex-cadre dans les médias parisiens. Elle vit désormais avec sa fille sur la côte atlantique, dans une ville balnéaire ouverte sur la mer, « qui régénère », dit-elle.

L'une et l'autre partagent la même blessure intime. Elles ont un jour appris que leur fille avait été sexuellement agressée. En quelques mots ravageurs, leur vie a volé en éclats. Pour Louise, il ne s'agissait que de brèves notes tombées du carnet secret de sa fille alors âgée de 12 ans. « Il n'y avait rien de précis, mais il était clair qu'Élisabeth accusait l'un de ses frères de lui avoir imposé des pratiques sexuelles alors qu'elle avait 7 ou 8 ans », confie cette femme aux grands yeux clairs. Que s'est-

il passé exactement ? Combien de fois cela s'est-il produit ? Louise n'en sait toujours rien car Élisabeth n'a jamais voulu le lui dire. Alors Louise l'a imaginé, jouant des millions de fois les scénarios qu'elle aurait pensés inconcevables. « Nous nous sommes installées dans un long silence où j'ai épié chacun de ses gestes pour tenter de déchiffrer son mal-être. Je l'ai suivie sur Internet, où je me suis inscrite sur les mêmes forums de discussions qu'elle, afin de rassembler les lambeaux de cette histoire. »

« Le temps s'est arrêté. Je me souviendrai toujours de ce regard si fixe qui scrutait chacune de mes réactions. Je comprenais que je devais être à la hauteur. »

Jeanne se souvient aussi de ce jour où sa vie a basculé. « Ma fille Anna et moi étions dans un TGV entre Nantes et Paris. Elle avait 5 ans et demi. Nous parlions des jeux de la cour de récré. » Tout à coup, Anna plante ses yeux dans ceux de Jeanne et lui dit : « Jean a mis la main dans ma zezette. » Jeanne est surprise, ne comprend pas bien, fait remarquer à sa fille qu'il s'agit de jeux pas drôles. « Mais ce n'est pas dans la cour, c'est quand j'étais chez papa », lui rétorque alors l'enfant qui raconte qu'un an plus tôt le frère de la nouvelle femme de son père l'a fait venir dans son lit et a touché son sexe. « Le temps s'est arrêté. Je me souviendrai toujours de ce regard si fixe qui scrutait chacune de mes réactions. Je comprenais que quelque chose de très important était en train de se jouer et que je devais être à la hauteur. »

Au début des années 1990, François Devaux, lui, avait 10 ans quand il a parlé, presque par accident. Il vit alors à Lyon dans une famille aimante. Il est aussi louveteau dans la compagnie des scouts Saint-Luc du père Preynat (3). En traversant le salon familial, un jour comme un autre, il glisse à son grand frère que le prêtre



« Dans ces situations, on ne peut être que très imparfait », selon la psychologue Mélanie Dupont. Ghislain & Marie David de Lossy/Getty Images

Pédophilie, les familles face au choc

« Les soins coûtent cher. Il faut se battre contre tout. Certains n'ont pas la force de tenir. »

●●● Suite de la page 13.

l'a « embrassé sur la bouche ». L'aîné prévient les parents. « Ils ont réagi avec beaucoup de courage », raconte François Devaux. « Je suis le seul parmi toutes les victimes du père Preynat à pouvoir dire cela. La plupart des familles n'ont rien voulu voir », lance celui qui a fondé depuis l'association La Parole libérée. Peur du scandale? Incapacité à croire ce que l'enfant raconte? À remettre en cause l'ordre établi?

Pour les familles qui décident de faire sauter la chape de silence, la tâche est écrasante. Les parents de François Devaux vont devoir déplacer les montagnes, écrivant jusqu'au cardinal Decourtray pour faire écarter le père Preynat. « Ils ont payé cher ce combat, reconnaît aujourd'hui François Devaux. Les voisins, les autres paroissiens leur en ont terriblement voulu d'être ceux qui déstabilisaient l'ordre établi. Mais ils n'ont pas lâché. »

Séparée, Jeanne, elle, a dû mener ce combat en solitaire. Son ex-compagnon n'a que très tardivement accepté ses démarches. L'agresseur d'Anna était en effet au-dessus de tout soupçon. Marié, père de deux enfants, ancien animateur en centre de loisirs, ce joyeux drille a convaincu sa sœur et jusqu'au père d'Anna qu'il était incapable de faire des choses pareilles. Celui-ci accusait son ex-femme de manipuler leur fille afin de nuire à son nouveau couple.

Avec succès dans un premier temps puisque les avocats ont repris cet argument. Jeanne a pourtant tenu bon. Avec raison. Des années plus tard, en effet, l'agresseur d'Anna a été finalement reconnu coupable. « L'enquête de police a pu aboutir. Il avait fait d'autres victimes. Toujours des petites filles de 3-4 ans. Heureusement que nous l'avons arrêté, car il allait de plus en plus loin et aurait fini par en violer une, c'est certain. On lui a interdit de travailler avec des enfants. De plus, il est inscrit au fichier des délinquants sexuels. »

Louise en revanche n'a jamais pris le chemin des tribunaux. Comme neuf victimes sur dix, sa fille s'est en effet toujours refusée à porter plainte. Malgré l'obligation légale de signalement, Louise a aussi choisi le silence. « J'ai respecté son choix, j'ai aussi pensé qu'elle était trop fragile pour affronter un procès pénal et le regard des autres. J'avoue que j'ai aussi pensé à mon fils et à son propre

fil. Je n'ai pas eu le courage de priver celui-ci de son père. » Louise a même continué de recevoir Rudy et sa petite famille pendant plusieurs années. « Il n'avait aucune honte, se comportait comme s'il était dans son bon droit. Il m'a bernée complètement », concède Louise, les yeux rougis. Pendant ce temps-là, Élisabeth s'étiolle, s'enferme dans le silence, multiplie les comportements à risques et les relations désastreuses avec les hommes.

Plusieurs fois par jour, Louise l'appelle. Elle la surveille comme le lait sur le feu. Puis un jour, elle reçoit un coup de fil de sa belle-fille: Rudy vient de la quitter parce qu'il menait une double vie depuis des années. Peu à peu, le masque se fissure. Louise réalise alors combien depuis plusieurs années il ment, manipule, tente d'isoler sa sœur et sa mère au sein de la famille élargie. « Je me suis rendu compte qu'il avait tout fait pour me salir auprès même de mes petits-enfants », déplore encore Louise.

« J'ai respecté son choix, j'ai aussi pensé qu'elle était trop fragile pour affronter un procès pénal et le regard des autres. J'avoue que j'ai aussi pensé à mon petit-fils. Je n'ai pas eu le courage de le priver de son père. »

Depuis trois ans, elle a complètement coupé les ponts avec son fils et Élisabeth a mis au courant son ex-belle-sœur de ce que Rudy lui avait fait endurer. La mère et la fille se sont mises d'accord pour prévenir aussi un jour, quand ils seront plus grands, les deux fils de Rudy qui sont encore enfants. Elles ont aussi appelé sa nouvelle compagne, qui n'a pas voulu y croire. Mais au moins, depuis qu'elle a libéré sa parole, Élisabeth va mieux. Elle a rencontré un homme « sérieux », juge sa mère, qui du coup respire un peu mieux elle aussi.

Car ces mamans non plus ne sont pas sorties indemnes de ce



Un doute ou un besoin de parler? Appeler le 119 permet d'être écouté et orienté. Peter Dazeley/Getty Images

drame. « Je suis devenue hyper-vigilante, explique Jeanne. J'appréhende déjà l'idée qu'Anna va bientôt entrer dans l'adolescence. » Louise ne dit pas autre chose. Elle suit sa trace notamment sur les réseaux sociaux pour s'assurer que sa fille ne s'y expose pas trop et pour comprendre un peu mieux les démons qui l'habitent. « Sur les forums de discussions, je suis aussi devenue amie avec d'autres mamans, qui sont souvent très en colère, explique-t-elle, ainsi qu'avec des jeunes qui parfois se confient à moi. » Elle est scandalisée de l'état dans lequel les victimes sont laissées. « Les soins coûtent cher. Il faut se battre contre tout. Certains n'ont pas la force de tenir. J'ai ainsi rencontré une jeune victime qui s'appelait Anne. Elle avait l'âge d'Élisabeth. Sa maman a fini par ne plus pouvoir supporter la situation et s'est suicidée il y a quelques années. Puis Anne a fini par faire la même chose. »

Sur ce chemin de cendres, Louise et Jeanne ne baissent donc jamais la garde. Elles ont lu de nombreux livres, s'informent. Et pensent elles aussi tant bien que mal leurs plaies. « Je suis quelqu'un de gai et d'enjoué, je tiens à toujours donner de la bonne humeur », lance Louise. Il n'empêche. Après une grave dé-

pression il y a quelques années, elle reste affaiblie. Elle ressent des douleurs partout, a développé des tocs et des phobies.

Jeanne, elle, a radicalement changé de vie. Elle a quitté Paris et est revenue vivre près de chez ses propres parents. Elle tient le stress à bonne distance en enseignant la méthode Pilates. Pour autant, elle ne roule pas sur l'or. Les dommages et intérêts obtenus en justice sont loin de compenser les 20 000 à 25 000 € engagés pour sauver Anna.

Mais Jeanne a aussi dû affronter ses propres souvenirs. Les violences sexuelles infligées à sa fille ont agi comme un déclencheur. « J'ai compris que j'avais moi aussi subi, enfant, des attouchements de la part d'une femme. J'en avais gardé une honte de moi-même et je me croyais coupable. J'ai vécu tout ce temps-là avec ça. Il a fallu attendre que ma fille soit à son tour victime pour que je mette un mot sur ce que j'avais vécu. C'est insensé. »

Emmanuelle Lucas

(1) Tous les frères font comme ça..., de Laurent Boyet, Hugo et Cie, 2017.

(2) La Petite Fille sur la banquise, d'Adélaïde Bon, Grasset, 2018.

(3) Histoire d'un silence, d'Isabelle de Gaulmyn, Seuil, 2016.

repères

Des ressources pour se faire aider

Le 119. Les enfants, comme tout adulte témoin de violences sur un mineur ou qui a un simple doute, doivent appeler le 119. Il n'est pas nécessaire de donner son identité et l'appel reste confidentiel. Les écoutants, dont la plupart sont des psychologues, orientent et conseillent. Ils peuvent aussi parfois faire des signalements qui sont alors transmis aux cellules de recueil des informations préoccupantes (Crip) afin qu'une enquête sociale ou judiciaire soit ouverte.

France Victimes. La Fédération France Victimes regroupe 130 associations d'aide aux victimes réparties sur tout le territoire. Elle prodigue des conseils juridiques et médicaux. **Numéro Vert: 01.41.83.42.08** (sept jours sur sept) contact@france-victimes.fr Pour trouver une antenne près de chez soi: www.france.victimes.fr, onglet « nous connaître », puis « Réseau France Victimes ».

Entretien. La psychologue Mélanie Dupont accueille les enfants victimes et leurs proches à l'Hôtel-Dieu, à Paris. Elle incite les familles à ne pas rester seules face à leurs doutes.

« La réaction des proches est déterminante »

Mélanie Dupont

Psychologue à l'unité médico-judiciaire de l'Hôtel-Dieu à Paris et présidente de l'association Centre de victimologie des mineurs



Source : M. Dupont

Dans quel cadre recevez-vous les enfants victimes ?

Mélanie Dupont : L'unité médico-judiciaire de l'Hôtel-Dieu reçoit tous les enfants qui lui sont adressés par les commissariats de Paris et la brigade des mineurs. En cas de suspicion de violences sexuelles, nous réalisons, à la demande du procureur, un examen gynécologique de l'enfant, ainsi qu'une expertise psychologique. Nous avons pour cela développé des outils adaptés à chaque âge. À cette occasion, nous rencontrons aussi toujours les familles : parents, frères et sœurs, mais aussi les grands-parents par exemple.

Ce travail est en effet fondamental, car ce choc a un impact sur la famille tout entière. Or la réaction des proches va déterminer en grande partie la façon dont un enfant va se remettre ou pas. Si les parents parviennent à tenir bon, alors peu à peu l'enfant aussi va aller mieux.

Dans quel état arrivent les familles ?

M. D. : Tout dépend. Certaines sont effondrées, d'autres semblent prêtes à se battre mais vont

peut-être s'effondrer plus tard. La capacité à réagir dépend de l'histoire des personnes mais aussi des faits. On sait par exemple que les violences intrafamiliales sont particulièrement dévastatrices car, à travers l'agresseur, c'est aussi un mari, un frère, un grand-père en qui l'on croyait que l'on est en train de perdre. L'âge de l'enfant entre aussi en ligne de compte. Il y a une représentation mentale et sociale particulière vis-à-vis des jeunes enfants qui fait que les parents se sentent particulièrement coupables quand ils n'ont pas réussi à les protéger. Tous partagent un même sentiment d'incompétence parentale et de culpabilité. Ils parlent de « tsunami », de « tornade », etc.

« Il ne faut pas s'attendre à des réponses très claires. L'enfant ne va pas dire: "J'ai été violé par untel." Très souvent donc l'adulte va rester avec un doute. Il doit absolument en parler et ne pas rester seul. »

La famille est-elle condamnée à exploser ?

M. D. : Non, mais elle fait face à un conflit énorme. Les agresseurs sont souvent des gens qu'on aime bien. Les parents se retrouvent donc dans des conflits de loyauté. C'est pourquoi, parfois, ils ne croient même pas leur enfant et prennent la défense de l'agresseur. Les conséquences sont alors dramatiques pour l'enfant : quand il n'est pas cru ou quand la famille ne fait rien, il développe un trauma. On parle par exemple de climat « incestuel ».

Dans ces familles, l'inceste transpire de partout, sans qu'il n'y ait aucune réaction. Or il est impossible pour un enfant de grandir avec cette question : « Pourquoi mes parents ne font-ils rien alors que je ne vais pas bien ? »

Quels conseils peut-on donner ?

M. D. : Tout d'abord, il faut admettre que, dans ces situations, on ne peut être que très imparfait. Ensuite, il ne faut pas chercher des signes spécifiques des violences sexuelles. Même une masturbation intense d'un jeune enfant ne constitue pas un signe infaillible. Le seul conseil qui vaille est donc d'ouvrir un dialogue quand on sent un enfant en souffrance. On peut par exemple lui demander : « Comment ça va en ce moment ? » puis ajouter : « J'ai l'impression qu'il y a quelque chose qui ne va pas, raconte-moi. » Ensuite, seulement, le parent peut demander plus précisément : « Est-ce qu'on te fait du mal ? » Pour autant, il ne faut pas non plus verser dans un mode inquisiteur, enquêteur. Il faut entrouvrir un espace de discussion, ce qui n'est pas la même chose.

De même, il ne faut pas s'attendre à des réponses très claires. L'enfant ne va pas dire : « J'ai été violé par untel. » Très souvent donc l'adulte va rester avec un doute. Il doit absolument en parler et ne pas rester seul. C'est beaucoup trop lourd à porter. À travers le numéro d'appel 119, de nombreux personnels sont là pour aider les familles.

J'insiste aussi sur l'importance de porter plainte. Bien sûr, c'est très lourd et il ne faut pas trop en attendre d'un point de vue judiciaire car beaucoup de plaintes sont classées sans suite. Il n'empêche que, pour l'enfant, la démarche reste primordiale. À mesure qu'il va mûrir puis entrer dans l'âge adulte, il va réinterroger son enfance et se demander : « Est-ce qu'à ce moment-là mes parents m'ont protégé ? » Tout l'intérêt de la plainte est de lui montrer que, oui, ses parents l'ont cru.

Recueilli par Emmanuelle Lucas

Ce 20 novembre, « La Croix », Bayard Jeunesse, France 2 et France Inter unissent leurs forces pour « briser le silence ».

Dire stop aux violences sexuelles faites aux enfants



D'anciennes victimes devenues adultes ont accepté de prendre la parole dans le documentaire *L'Enfance abusée*. Morgane prod

Alors que la pédophilie fait régulièrement la une de l'actualité, et un an tout juste avant que la Convention internationale des droits de l'enfant ne souffle ses vingt bougies, plusieurs médias et associations ont décidé d'appeler à une « mobilisation générale » ce 20 novembre.

Sous le mot d'ordre #BrisonsLeSilence, *La Croix* s'est associée aux rédactions de Bayard Jeunesse, à France Télévisions et à France Inter afin d'appeler l'ensemble de la société à se mobiliser contre les violences sexuelles faites

aux enfants. *La Croix* commence aujourd'hui avec ce premier dossier consacré aux familles face au choc de la pédophilie. Notre édition du 20 novembre reviendra aussi largement sur cette thématique.

De son côté, la rédaction d'*Astrapi*, magazine édité par Bayard à destination des 7-11 ans a préparé un livret de 15 pages intitulé *Stop aux violences sexuelles faites aux enfants*. Il est distribué, depuis quelques semaines, dans les boîtes aux lettres de près de 450 000 jeunes lecteurs d'*Astrapi*, *J'aime lire*, *J'aime lire Max* et

Images Doc, grâce au soutien financier de plusieurs associations et fondations : Action Enfance, Apprentis d'Auteuil, BICE, Centre de victimologie pour mineurs, Enfance et partage, le défenseur des droits, Meeschaert, SOS Village d'enfants, UCPA et l'Unicef.

À l'aide de bandes dessinées, les enfants sont sensibilisés à plusieurs situations : « Hugo se fait piéger sur Internet », « Drôle d'entraîneur », « Un tonton pas si gentil ». Les jeunes lecteurs sont ensuite amenés à réfléchir, grâce à de petits textes qui ont

été rédigés avec des psychologues.

Sur les ondes de France Inter et sur France 2 aussi, la mobilisation va se poursuivre toute la journée du 20 novembre avec, en point d'orgue, la diffusion en soirée d'un documentaire signé Éric Guéret, *L'Enfance abusée* dans l'émission « Infrarouge ». D'anciennes victimes devenues adultes prennent la parole et décrivent très sobrement face à la caméra comment leur enfance a volé en éclats et combien il a été difficile de se reconstruire.

Emmanuelle Lucas

